



Association Nationale d'Intervention Sociale
en Commissariat et Gendarmerie

Synthèse du RAPPORT D'ACTIVITES 2014

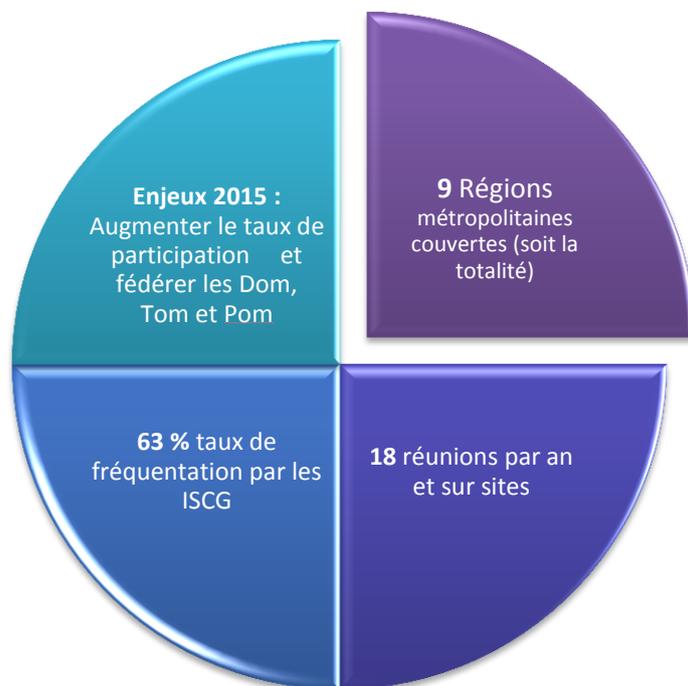
« L'ANISCG a été créée en juin 2003 à l'initiative des intervenants sociaux en poste et regroupe aujourd'hui la quasi-totalité des professionnels en activité. Considérée comme un partenaire privilégié depuis la convention du 30 novembre 2006 avec la direction générale de la police nationale, l'association a impulsé la mise en place d'un véritable réseau d'intervenants. Au sein de ce réseau qu'elle anime, renforce et pilote, elle s'efforce d'aider à la résolution des difficultés rencontrées, de favoriser les échanges sur les pratiques professionnelles, de consolider les formations, de les actualiser et de les rendre systématiques au profit des intervenants qui viennent d'être recrutés. Elle contribue à promouvoir auprès des pouvoirs publics une profession à part entière dont le cœur de métier se situe au carrefour de multiples champs de l'action sociale (...). »

Extrait de la Convention de partenariat relative au dispositif
des intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie,
par Monsieur Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur,
et Madame Pascale Dubois, Présidente de l'ANISCG,
signée le 8 juin 2015

Assemblée Générale 26 juin 2015

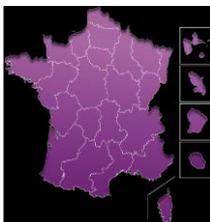
LES MISSIONS DE L'ANISCG

Etablir la mise en réseau des ISCG en organisant des dynamiques régionales regroupant l'ensemble des professionnels concernés.



Fédérer les différents acteurs locaux en assurant une assistance à la maîtrise d'ouvrage, dans l'élaboration d'un projet d'ISCG sur les territoires non pourvu ou d'extension du dispositif existant

En 2014, l'ANISCG a été engagée sur différents projets, qu'ils soient au stade de la simple ébauche ou solidement travaillé. Ce fut le cas notamment sur 15 projets dans autant de départements

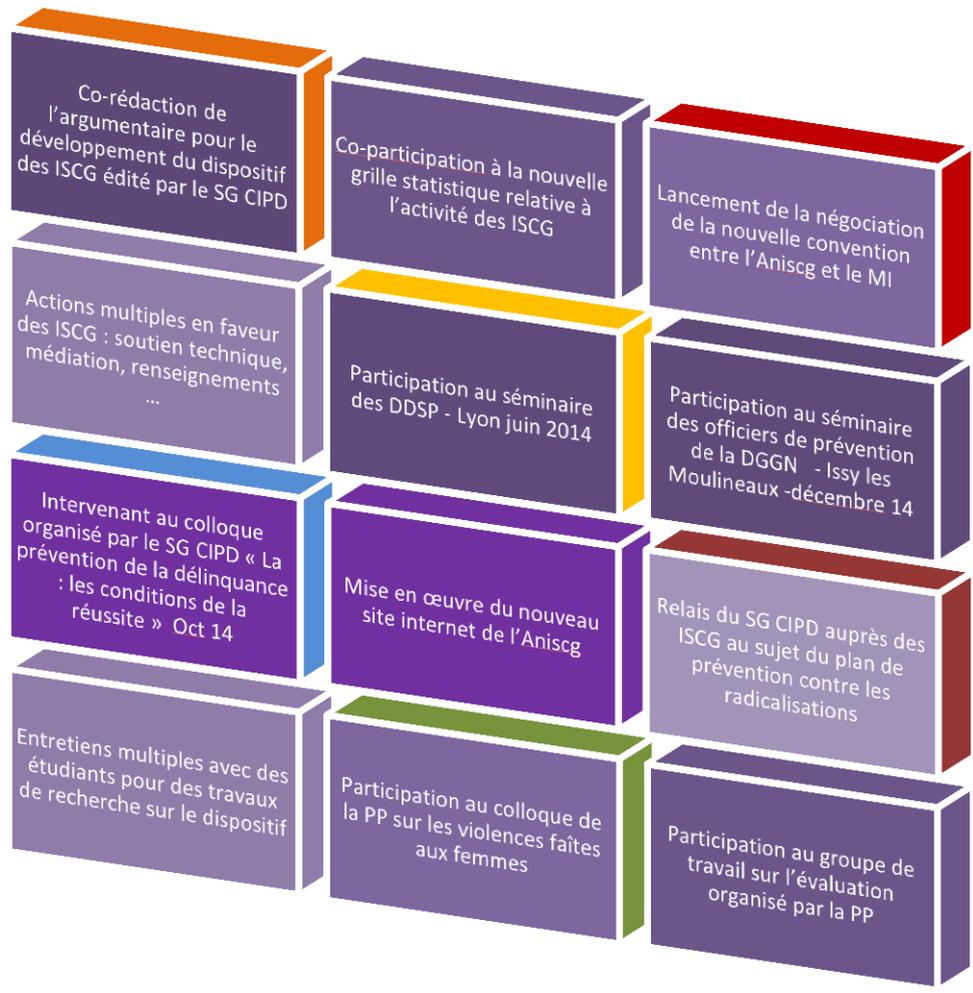


Ardennes (09), Côtes d'Armor (22), Indre et Loire (37), Loire (42), Lot (46), Lot et Garonne (47), Marne (51), Haute-Marne (52), Nord (59), Saône et Loire (71), Vaucluse (84), Vienne (86), Yonne (89), Val d'Oise (95) et Guyane (973)

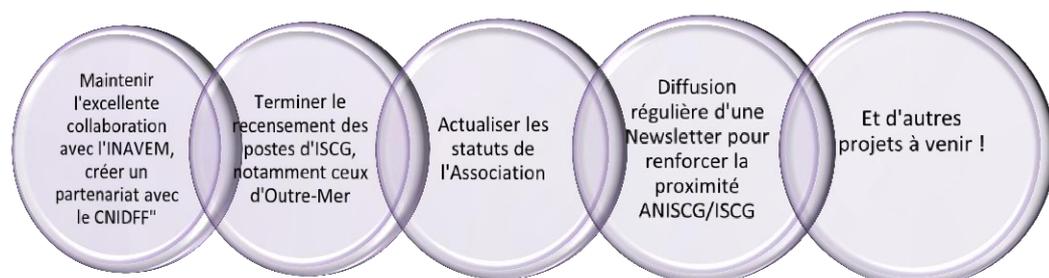


Proposer un catalogue de formations en direction des Intervenants Sociaux en Commissariat et Gendarmerie

Participer au développement du dispositif, tendre à une homogénéisation du dispositif, assurer une fonction d'observatoire du dispositif d'interventions sociales en commissariat et gendarmerie



Les objectifs 2015-2016



L'intervention sociale en commissariat et gendarmerie a besoin de professionnels qualifiés et compétents, d'institutions impliquées, de repères communs, de complémentarité des interventions sans confusion des rôles, d'aide dans le montage des projets et dans la résolution des difficultés qui peuvent apparaître, d'une vision nationale des réalités et pratiques à l'œuvre sur le terrain.

L'Association Nationale de l'Intervention Sociale et Commissariat et Gendarmerie poursuit depuis 2003 le travail favorisant le développement et à la pérennisation des postes.